

Image not found or type unknown



Charge social micro entreprise

Par **laurence**, le **13/11/2008** à **18:10**

bonjours a tous rnrnje suis en micro entreprise depuis le 13 octobre de cette année et je voulais savoir au niveau des charge commen ca se passe etan donné que depuis l'ouverture je ne suis qu'a 150€ de CA . commen calculer en sachan que je n'est pas le droit a l'accre etant donné que je garde un mis temps a coté. car en telephonan a un CFE on ma annoncé que mon 1er trimestre donc decembre s'élève a 650€ de charge est ce normal.!!!rnrnJE VOUS REMERCI D'AVANCE MERCI.